



Institut Canadien de Développement International

Contrôle de gestion dans l'administration publique

Objectif Global

Permettre aux participants de mettre en place un contrôle de gestion adapté aux administrations publiques, capable de relier objectifs, ressources, activités, coûts et résultats. La formation approfondit les tableaux de bord, l'analyse des écarts, les indicateurs d'efficacité, les outils de prévision et les mécanismes de dialogue de gestion afin d'améliorer le pilotage des programmes, la responsabilisation des gestionnaires et la qualité des arbitrages.

Contexte

Le contrôle de gestion public ne se réduit ni au contrôle budgétaire ni à la vérification de conformité. Il constitue une fonction d'aide à la décision destinée à expliquer les écarts, apprécier l'utilisation des ressources et éclairer les responsables sur les actions à entreprendre. Son efficacité dépend toutefois de la qualité des données, de la clarté des responsabilités et de son articulation avec la planification, le budget, le suivi-évaluation et le management des programmes. La formation met l'accent sur des outils proportionnés, réellement utilisés par les responsables et adaptés aux contraintes de l'administration publique.

Objectifs Spécifiques

- Comprendre le rôle, le positionnement et les limites du contrôle de gestion dans le secteur public, en le distinguant du contrôle interne, de l'audit et du contrôle budgétaire.
- Identifier les besoins de pilotage des responsables et structurer un système d'information de gestion cohérent avec les objectifs, programmes et responsabilités institutionnelles.
- Construire des indicateurs et tableaux de bord permettant de suivre résultats, coûts, délais, qualité de service, efficacité, risques et principaux facteurs de performance.
- Analyser les écarts entre prévisions et réalisations, rechercher leurs causes et quantifier leurs effets afin de proposer des mesures correctives argumentées.
- Mettre en place des outils de prévision, de suivi budgétaire et d'analyse des coûts utiles aux arbitrages de ressources et au dialogue avec les responsables opérationnels.
- Organiser le dialogue de gestion, les revues de performance et le suivi des plans d'action afin d'assurer la continuité entre diagnostic, décision et mise en œuvre.
- Définir une feuille de route de déploiement du contrôle de gestion tenant compte du niveau de maturité, des systèmes d'information et des capacités disponibles.

Thèmes Abordés

Positionnement du contrôle de gestion public : finalités, responsabilités, relations avec la direction générale, le budget, la planification, l'audit et le contrôle interne. Conditions d'indépendance fonctionnelle et de proximité avec les gestionnaires.

Système d'information de gestion : identification des besoins décisionnels, cartographie des sources, fréquence de production, contrôles de qualité et organisation des responsabilités de collecte, consolidation et validation des données.

Tableaux de bord et indicateurs : sélection d'indicateurs de résultat, coût, délai, qualité et efficience. Construction de seuils d'alerte, commentaires de gestion et présentation synthétique destinée aux décideurs.

Analyse des écarts et des coûts : comparaison budget-réalisation, analyse des volumes, coûts unitaires, délais et productivité. Recherche des causes racines et traduction des constats en recommandations opérationnelles.

Prévision et aide à l'arbitrage : outils de projection, scénarios, réallocation des ressources, estimation des impacts et préparation d'options décisionnelles à l'attention des responsables de programmes et de la direction.

Dialogue de gestion et plans d'action : organisation des revues périodiques, préparation des dossiers, formalisation des décisions, désignation des responsables et suivi des mesures correctives jusqu'à leur clôture.

Étude de cas et feuille de route : construction d'un tableau de bord, analyse d'un ensemble d'écarts et simulation d'un dialogue de gestion conduisant à un plan d'amélioration adapté au contexte des participants.

Public Cible

Cette formation s'adresse aux contrôleurs de gestion, responsables de performance, directeurs administratifs et financiers, responsables de programmes, cadres du budget, de la planification et du suivi-évaluation, ainsi qu'aux chefs de service appelés à analyser les coûts, résultats et écarts de leur unité.

Nos formations sont sujettes à annulation lorsque le nombre de participants n'est pas suffisant.



ICDI

Institut Canadien de Développement International

Contact

Tél: +1-514-225-6800

info@consultants-icdi.com